L'entrée des Italiens à Addis-Abeba

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

De ces divers secteurs, en longues colonnes, la population se dirige vers la place de Venise, où elle doit être groupée avant 19 heures pour entendre le Duce qui, du haut du balcon du palais de Venise annoncera la victoire.

A 18 h. 10 les postes de radiodiffusion faisaient entendre la voix du vice-secrétaire du parti, M. Serene, qui donnait les dernières instructions à la population et qui les répéla de quart d'heure en quart d'heure.

« LA GUERRE EST FINIE ; L'ETHIOPIE EST ITALIENNE ». A DÉCLARÉ M. MUSSOLINI

Rome, 5. — M. Mussolini a tiit du haut du balcon de Venise :

« J'annonce au peuple italien et au monde que la guerre est finie. J'annonce au peuple italien et au monde que la paix est rétablie.

» Ce n'est pas sans émotion et sans fierté que, après sept mois d'âpres hostilités, je prononce cette grande parole. Mais il est absolument nécessaire que j'ajoute qu'il s'agit de « notre paix », de la paix romaine qui s'exprime en cette simple, irrévocable, définitive proposition : « L'Ethiopie est italienne ».

AVANT L'ENTRÉE DES ITALIENS

La jonction des troupes motorisées

Rome, 5. — Les premiers éléments de la colonne motorisée qui s'avance vers Addis-Abeba ont fait leur jonction avec une partie de la colonne indigène qui était déjà, depuis plusieurs jours, en vue de la capitale éthiopienne. La rencontre des deux colonnes, qui n'étaient séparées à Dessié et dont chacune avait pris une route différente, a donné lieu à des scènes d'enthousiasme. Les Erythréens de la colonne indigène se sont avancés en courant vers les premiers camions qui débouchaient du Nord et dont la présence avait été signalée par le bruit des moteurs.

Il est probable que ces unités attendront, avant de faire leur entrée dans la ville, le temps nécessaire pour se réorganiser suivant des formations déjà prévues. Ce serait la division Sabauda, dont le nom même évoque la maison royale de Savoie, qui aurait l'honneur d'entrer la première.

Hier soir, malgré les bruits qui persistaient à Rome, aucun détachement italien, érythréen ou métropolitain, n'était entré dans la ville. Le commandement tenait, en effet, à ce que ce fussent des soldat italiens qui fissent les premiers leur apparition dans Addis-Abeba et jusqu'à hier, seuls des Erythréens se trouvaient dans le voisinage de la capitale.

LE COMMUNIQUÉ ITALIEN

Rome, 5. — Communiqué N° 203. Le maréchal Badoglio télégraphie :

« Nos avant-gardes sont arrivées dans la soirée d'hier, 4 mai, à 30 kilomètres d'Addis-Abeba. La population accueille avec joie les troupes italiennes en faisant acte de soumission et en faisant des dons, même au cœur du Choa. Nos escadrilles survolent continuellement Addis-Abeba.

» Sur le front sud, l'avance continue en dépit de pluies violentes. La division libyenne a occupé Farso, dans la haute vallée du Soulloul. Un bataillon érythréen a attaqué et mis en déroute des groupes ennemis en fuite le long du Soulloul ».

Les Français sont sains et saufs

Paris, 5. — Les derniers télégrammes reçus à Paris, qui avaient été expédiés d'Addis-Abeba à la fin de l'après-midi d'hier, signalent que les quelques Français qui se trouvaient encore en ville ont pu gagner la légation de France, où ils sont sains et saufs. Le ras Hailou, gouverneur du Godjam, est arrivé à la fin de la journée d'hier, dans la capitale éthiopienne, avec 150 soldats bien armés et disciplinés. Les Européens espèrent qu'il pourra réagir efficacement contre les pillards qui poursuivent leurs exactions.

A l'heure où sont partis ces télégrammes on n'avait toujours, à Addis-Abeba, aucune nouvelle de l'avance italienne. A Paris, dans l'après-midi d'hier, le gouvernement français a adressé au ministre de France en Ethiopie, un nouveau message de félicitations et d'encouragement.

Les réfugiés de la gare n'ont compté aucune victime

Djibouti, 5. — Les Européens réfugiés dans la gare d'Addis-Abeba ont fait parvenir hier à Djibouti, deux communiqués : le premier, daté de 7 h. 50, annonçait que la nuit avait été calme pour les assiégés de la gare, la fusillade diminuait d'intensité. A l'aube, les réfugiés avaient dispersé sans difficulté un groupe important de pillards qui s'approchaient un peu trop près. A 7 h., la légation de France avait envoyé une voiture jusqu'à la gare, pour assurer la liaison.

Du côté de la légation, dirent les visiteurs, la nuit avait été calme aussi, les assiégés se bornant à tirer quelques rafales de mitrailleuses de temps en temps pour tenir les pillards à distance. Dans le courant de la nuit, quelques nouveaux incendies avaient été allumés dans la ville. Dans la matinée, la voiture de la légation avait dû constater que de nombreux pillards regagnent le centre de la ville, tandis que d'autres s'éloignent en emportant des charges considérables de butin.

A 7 h. 45, un avion italien avait survolé la gare en volant à basse altitude.

Le deuxième communiqué des réfugiés de la gare est daté de midi. Il déclare : « Nous avons reçu une nouvelle visite d'un camion de la légation de France. Dans ce camion avaient pris place des hommes armés qui faisaient feu impitoyablement sur quiconque esquissait contre la voiture un geste de menace. Rassurés sur notre sort, les passagers du camion sont repartis après une courte visite. Vers 11 heures, un groupe de bandits a voulu s'installer à 200 mètres de la gare et a tiré contre nous. Nous avons riposté par plusieurs salves de mitrailleuses, réduisant les bandits au silence. Il n'y a toujours aucune victime parmi les réfugiés de la gare ; leur moral est excellent ».

Des troupes françaises sont parties pour Addis-Abeba

Djibouti, 5. — Les nouvelles qui parviennent ici d'Addis-Abeba, confirment que la légation de France, où sont réfugiées 2.000 personnes, est encerclée depuis dimanche soir par des bandes de pillards. Les vivres commencent à faire défaut, et le ministre de France à Addis-Abeba a renouvelé à Djibouti ses pressants appels pour recevoir du secours.

Comme suite aux appels de M. Bodard, une compagnie de troupes coloniales françaises est partie de Djibouti pour Addis-Abeba, dans la nuit de dimanche à lundi, ainsi qu'on l'a annoncé, emportant munitions et vivres pour la légation de France. Une deuxième compagnies est partie pour la capitale éthiopienne hier.

D'autre part, une compagnie de troupes coloniales françaises, qui était stationnée depuis plusieurs mois à Dire-Daoua, a reçu l'ordre de se rendre vers Addis-Abeba où elle ne devrait pas tarder à arriver.

La deuxième compagnie partie de la Somalie française remplacera celle de Dire-Daoua, pour assurer la garde du chemin de fer de Djibouti à Addis-Abeba, particulièrement au point névralgique du pont sur l'Aouache. A Dire-Daoua même, le calme semble régner.

Sur l'attitude des populations d'Addis-Abeba à l'égard de l'entrée prochaine des Italiens dans la capitale, il est impossible d'obtenir aucune indication.

En dernière heure enfin, on apprend que la ligne de chemin de fer serait coupée près de Modjo, à 50 kilomètres d'Addis-Abeba.

La Légation américaine a pu être évacuée

Londres, 5. — Des messages parvenus à Londres de Sir Sydney Barton indiquent que tous le personnel de la légation des Etats-Unis a pu être évacué sur la legation britannique, sous la protection d'un détachement envoyé par cette dernière.

Les mêmes messages rapportent que deux attaques contre la légation de Belgique ont eu lieu à 18 h. et 22 h., mais ont été repoussées avec succès.

Les chefs éthiopiens se réfugient à Djibouti

Djibouti, 5. — Le ras Nacibou, son conseiller, le général turc Wehib Pacha, le dedjaz Makonnen et la plupart des chefs éthiopiens du front de l'Ogaden, sont arrivés à Djibouti hier, dans la soirée, par le train de Dire-Daoua.

On avait d'abord l'impression qu'ils cherchaient à gagner la Somalie anglaise, mais leur fuite ayant été entravée de ce côté, ils ont rebroussé chemin et ont gagné Djibouti.

LES EUROPÉENS RÉSIDANT EN ETHIOPIE OCCIDENTALE RÉCLAMENT DES SECOURS

Londres, 5. — On mande de Khartoum à l'Agence Reuter que, craignant une vague de xénophobie qui mettrait en danger les personnes et les biens des Européens en Ethiopie occidentale, un certain nombre de maisons de commerce et de personnalités de nationalité britannique, syrienne, arménienne et grecque, ayant des intérêts dans cette région, ont fait appel aux autorités anglaises du Soudan pour qu'elles collaborent à leur protection.

Les intéressés suggèrent notamment l'envoi de vapeurs dans la partie haute du Nil Blanc, jusqu'à l'enclave de Gambela. Le gouvernement anglais étudie actuellement cette requête.

Les localités menacées seraient notamment celles de Gambella, Salo et Gore. On y compte des stocks en marchandises évalués à environ 300.000 livres sterling, de nombreux bâtiments et des employés, Grecs pour la plupart, dont le nombre est voisin de 150.

L'enclave de Gambela a été concédée au Soudan par l'Ethiopie, en 1902, pour devenir un centre commercial placé sous l'autorité d'un fonctionnaire du Soudan.

COMMENT LE NÉGUS A QUITTÉ DJIBOUTI

Djibouti, 5. — Le Négus, sa famille et sa suite, soit au total 117 personnes, se sont embarqués hier, à 17 h. 30, sur le croiseur anglais « Enterprise », arrivé d'Aden dans la matinée.

Le départ a donné lieu à une cérémonie émouvante. Le palais du gouverneur, où logeaient le Négus et sa suite, arborait des drapeaux éthiopiens et français. Vers 16 heures, l'animation autour du palais fit comprendre que le départ était imminent. Une compagnie de tirailleurs somalis formait la haie le long de la jetée. Une autre compagnie de Sénégalais était prête à rendre les honneurs aux portes du palais. Toutes les autorités civiles et militaires, en grand uniforme, étaient présentes.

Le Négus avait reçu quelques visites entre 17 et 17 h. 25, principalement d'officiers éthiopiens et suédois, tandis que l'impératrice et ses enfants restaient dans leurs appartements et que les grands chefs déchus, comme le ras Guetacho et le ras Kassa, étaient effondrés dans les fauteuils de la salle d'attente. Le profond silence qui régnait ajoutait à l'émotion ambiante.

A 17 h. 25, deux officiers du navire anglais arrivèrent et rappelèrent l'heure fixée pour le départ. Le Négus et l'impératrice, suivis de leurs enfants, descendirent lentement le grand escalier devant les chefs prosternés, puis montèrent dans les voitures officielles, tandis que les clairons sonnaient « Aux champs ». La foule massée devant le palais était nombreuse, malgré le soleil encore chaud.

Le cortège parcourt rapidement la jetée et arrive à l'embarcadère, où de nouveaux honneurs militaires sont rendus. Les clairons sonnent et l'on entend une série d'ordres brefs. Les vedettes automobiles emportent sur la mer très calme celui qui gouverna jusqu'à samedi dernier, un empire africain, et qui demeure, sans doute, empereur, puisqu'il n'a jamais parlé jusqu'ici d'abdication.

Avant d'appareiller, l' « Interprise » a échangé avec la batterie côtière une salve d'honneur.

L'emprunt éthiopien à Londres ne sera pas émis

Londres, 5. — En raison des derniers événements survenus en Ethiopie, le projet d'emprunt de 500.000 livres 6 p. 100 en faveur du gouvernement d'Addis-Abeba est définitivement abandonné. On croit savoir que des dispositions sont prises, dès à présent, pour rembourser les souscriptions déjà reçues.

LA CONFÉRENCE BALKANIQUE

UN ACCORD GRECO-YOUGOSLAVE

Il a trait à la question du pacte

Belgrade, 5. — A l'issue de la réunion de ce matin de la conférence de l'Entente balkanique, qui s'est terminée à 13 heures, le président du Conseil hellénique, M. Metaxas, a déclaré aux représentants de la presse qu'un plein accord était intervenu entre la Grèce et la Yougoslavie au sujet de la question du pacte, et que tout est en règle. L'accord intervenu sera échangé par écrit entre le président de la conférence et M. Metaxas.

Le président de la conférence, M. Rustu Aras, a déclaré que les principales questions à l'ordre du jour, avaient été élucidées.

« La discussion continuera cet après-midi, et si elle ne peut être terminée, le travail sera poursuivi éventuellement demain.

« Cela ne signifiera pas qu'il y ait des dissentiments, mais c'est le très grand nombre de questions figurant à l'ordre du jour qui pourrait nous retarder » a conclu M. Rustu Aras.

SIX OUVRIERS ASPHYXIÉS A GÊNES

Rome, 5. — On mande de Gênes aux journaux que six ouvriers métallurgistes de Cornigliand qui étaient descendus dans une fosse ont été intoxiqués par une fuite de gaz d'éclairage. Deux d'entre eux sont morts avant d'arriver à l'hôpital où on les transportait. Les quatre autres sont dans un état désespéré.

AUX ASSISES DE BALE

LE PROCÈS WESEMANN S'EST POURSUIVI HIER

Des témoins ont fourni des précisions sur l'enlèvement de Berthold Jakob qui a été, lui-même, longuement entendu

Bâle, 5. — Le procès Wesemann s'est poursuivi ce matin. Divers témoins ont été entendus. Ils ont fourni quelques précisions sur les circonstances dans lesquelles l'enlèvement de Jakob fut tramé et mis à exécution.

D'un côté Jakob affirme qu'un somnifère lui fut administré, sinon il ne serait jamais monté dans une automobile étrangère, chose que ne fait aucun émigrant.

De l'autre côté, Wesemann déclare n'avoir pas remarqué qu'un somnifère quelconque ait été versé dans la boisson de Jakob.

Comme il a déjà affirmé à plusieurs reprises Jakob ne se rappelle plus rien dès l'instant qu'il quitta le restaurant. Après le passage de la frontière allemande de l'automobile s'arrêta devant la mairie de Weil où Wesemann fut interrogé et reconduit à Bâle tandis que Jakob était emmené à Berlin comme prisonnier d'Etat.

Wesemann aurait bien aimé rester en Allemagne, mais on lui fit comprendre que la chose n'était pas possible. On l'autorisa toutefois à quitter Bâle pour le Tessin (Suisse italienne), où il fut finalement arrêté.

Wesemann n'entra dans la voie des aveux que dans le désir de sauver Jakob et de rendre possible sa relaxation par l'Allemagne.

Au cours de l'audience de cet après-midi Jakob parlera de sa captivité en Allemagne.

EN ESPAGNE

BAGARRE MORTELLE A PALENCIA

Un tué, cinq blessés graves

Palencia, 5. — Un camion qui ramenait d'une manifestation socialiste un groupe de jeune gens, a été attaqué à coups de pierres à Carbion de Los Condes, par plusieurs fascistes. Une collision s'est produite. José Fierro, 23 ans, appartenant au parti fasciste de la phalange espagnole, a été tué. Il y a en outre cinq blessés graves.

La police a dû intervenir. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Nouvelles manifestations et craintes de grève générale à Madrid

Madrid, 5. — Comme des manifestations se sont produites dans plusieurs endroits de Madrid, les commerçants ont précipitamment fermé leurs boutiques.

Le bruit a couru que la grève générale allait être déclarée. Jusqu'ici, aucune décision semblable n'a été prise par les orgainsations ouvrières intéressées.

Grève de cheminots

Madrid, 5. — A la suite de la grève des chargeurs de charbon de la Compagnie des chemins de fer de Mza, les mécaniciens ont appuyé le mouvement. Aucun train n'a pu partir dans la soirée.

SANGLANTE BAGARRE entre adversaires politiques à Marseille

Un docker tira sur un camarade de travail qu'il tua et blessa un douanier

Marseille, 5. — Une bagarre s'est produite vers 14 h., au cap Pinède, dans les ports de Marseille.

Dans un groupe de dockers se trouvait un chauffeur, le nommé Joseph Fancella, âgé de 40 ans, d'origine italienne mais naturalisé, qui, hier lundi, s'était quelques peu disputé avec des camarades de travail qui se réjouissaient de l'élection d'un candidat communiste. Une nouvelle discussion eut lieu dont le ton s'éleva rapidement. Fancella, hors de lui, sortit de sa poche un revolver de fort calibre à 10 coups, et fit feu sur le groupe. Un homme s'affaissa. Trois des personnes présentes, un civil et deux douaniers, se précipitèrent sur Fancella mais celui-ci fit feu à nouveau. Le douanier Mandou, atteint d'une balle, tomba.

Le meurtrier fut enfin maîtrisé par l'autre douanier et le civil, M. Bouchet, commissaire de police de la Martinique, en congé en France.

Les dockers et d'autres témoins du drame se jetèrent alors sur le meurtrier qui fut roué de coups. La police le dégagea, mais eut quelques difficultés à le soustraire à la fureur de la foule.

Le premier blessé, M. Nicolas Occidenti, docker, qui avait reçu une balle dans le ventre et une à la poitrine, fut transporté chez lui, 2, rue de la Dorade, dans le quartier de la Mairie, où il succombe bientôt. Le douanier blessé, M. Mandou, fut transporté à l'Hôpital militaire Michel-Lévy, rue de Lodi, son état n'est pas grave.

Le meurtrier fut conduit en piteux état, au commissariat de police de la Grande Digue où venaient d'arriver MM. Sellet, commissaire divisionnaire ; Antonini et Castaing, commissaires spéciaux. Au cours de son interrogatoire, il reconnut que, à l'origine du drame, il y avait des divergences d'opinions politiques, mais déclara, d'autre part, qu'il avait été provoqué.

La police a commencé l'audition des nombreuses personnes qui ont assisté à la bagarre.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON
Consultez le le plus complet le plus pratique
Couverture rouge

APRÈS LES ÉLECTIONS

LES PARTIS SOCIALISTE ET RADICAL-SOCIALISTE TIENDRONT CHACUN UN CONGRÈS AVANT LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

Paris, 5. — Les deux grands partis qui, au cours de la prochaine législature, devront, selon toute vraisemblance, assumer les responsabilités du pouvoir, le parti socialiste (S.F.I.O.) et le parti radical et radical-socialiste, tiendront l'un et l'autre, avant la rentrée des Chambres, un congrès afin de fixer leur attitude. Ces deux réunions auront lieu à Paris.

Le congrès que tiendront les socialistes siégera les samedi 30 et dimanche 31 mai. La date en a d'ailleurs été fixée par le congrès national réuni à Boulogne-sur-Seine, en février dernier.

Quant au parti radical, il ne convoquera pas une assemblée plénière, c'est le comité exécutif, ou petit congrès, qui aura à fixer la tactique du parti. La date de ce Comité sera arrêtée par le bureau du parti au cours de la réunion qu'il tiendra place de Valois, de mercredi en huit.

Comme ce congrès ne doit pas, ne serait-ce que pour faciliter la tâche des informateurs, coïncider avec les grandes assises du parti socialiste, il est vraisemblable que la date retenue pour cette réunion sera celle du dimanche 24 mai, soit celle du lundi 1er juin, lundi de la Pentecôte.

Il est possible et même probable que des contacts auront lieu auparavant entre les chefs des partis qui sont sortis victorieux des élections, mais aucune décision n'a encore été prise à cet égard.

Une demande d'interpellation

M. Jean Garchery, député de Paris, membre de l'unité ouvrière (Pupiste), a demandé à interpeller le gouvernement sur « les mesures qu'il compte prendre pour mettre hors d'état de nuire ceux qui, au nom de l'argent-roi, s'insurgeant contre la volonté populaire et le suffrage universel, se trouvent toujours dans l'état de complot contre la vie du pays et la sûreté de la nation. »

UN DÉPUTÉ CONDAMNÉ

Paris, 5. — Le nouveau député d'Asnières, M. Duhuilleul, élu dimanche contre M. Ernest Pallier, a comparu hier devant la X e chambre de la Cour, afin de répondre du délit de provocation de militaires à la désobéissance commis au moment de la campagne électorale de 1935, c'est-à-dire lors du dernier renouvellement des conseils municipaux.

La Cour a prononcé la peine d'un mois de prison avec sursis et 200 francs d'amende.

MANIFESTATIONS VIOLENTES A ALGER

Alger, 5. — Vers 17 h., des partisans du Front populaire se sont rassemblés devant l'hôtel de ville. La police et la garde mobile ont rapidement dispersé les manifestants, dont quatre ont été légèrement blessés ; plusieurs arrestations ont été opérées.

Crise municipale à Oran...

Oran, 5. — L'abbé Lambert a adressé au préfet sa démission de maire d'Oran, à condition que tous les conseillers européens élus avec lui consentent, eux aussi, à démissionner.

... et à Saint-Etienne

Saint-Etienne, 5. — Les élections législatives dans la Loire vont-elles avoir pour répercussion une crise municipale à Saint-Etienne ? M. Louis Soulié, maire de Saint-Etienne, dans une communication rendue publique a, en effet, mis sa démission de maire à la disposition de l'assemblée communale et le conseil des adjoints, après avoir adopté cette proposition, a décidé que le Conseil se prononcerait jeudi au cours d'une assemblée plénière.

Deux adjoints communistes étaient, en effet, candidats dans la 1re et 2e circonscriptions de Saint-Etienne. Tous deux ont été battus.

TROIS CONSEILLERS MUNICIPAUX DE CALAIS DÉMISSIONNERAIENT

Ils suivraient en ce sens le geste de M. L. Vincent

On apprend qu'au cours d'une réunion tenue lundi soir, le Comité de la section du Calaisis du Parti Républicain-Socialiste, se solidarisant avec son président, M. Léon Vincent, a décidé, à l'unanimité, la démission des conseillers municipaux appartenant à cette formation politique : MM. Louis Nielle, Edouard Duporge et Charles Alloz, élus de Calais-Nord.

LES ÉLECTIONS BELGES AURONT LIEU LE 24 MAI

1.124 candidats, dont 16 femmes, et 892 « Suppléants », dont 7 femmes, sont en compétition

Bruxelles, 5. — C'est au nombre de 2.652.707, que les électeurs seront appelés à prendre part aux élections générales du 24 mai. Il y aura 5.447 bureaux de vote, 1.887 bureaux de dépouillement, et 30 bureaux de recensement général.

Se présentent aux élections : 1.124 candidats effectifs, dont 16 femmes, et 898 candidats suppléants, dont 7 femmes. Pour la Chambre, 193 listes sont en présence ; pour le Sénat, 117. Le nombre maximum de listes par arrondissement atteint le chiffre de 10.

Dans tous les arrondissements ont été déposées des listes catholiques, socialistes, libérales et rexistes. Les ouvriers chrétiens luttent seuls dans la province du Hainaut, les socialistes dissidents dans les arrondissements de Mons et de Charleroi. Quant aux nationalistes flamands, ils se présentent dans tous les arrondissements de la partie flamande du pays.

LA GRAVE AFFAIRE D'EMPOISONNEMENT DE DORIGNIES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les premiers symptômes

Tout allait bien ; le voyage s'était déroulé normalement, les bigophonistes étaient rentrés à Dorignies accueillis par les femmes et les enfants dont la plupart avaient assisté à la manifestation de Douai au cours de l'après-midi ; le président du groupement, M. Rockmans, avait même pris l'initiative de partager ce qui restait du pâté rapporté le matin entre ses familles ; on riait, on évoquait des souvenirs, quand, tout à coup, le chef des bigophones, M. Jean Mocq, s'affaissait pris de coliques et de vomissements. Il était 23 heures environ.

M. Mocq n'était pas seul, hélas, à se sentir incommodé. Sitôt qu'on s'empressait autour du malade, d'autres personnes présentes, tombaient elles aussi, l'un après l'autre...

Dans la matinée du 2 mai, 24 habitants de Dorignies demeuraient alités, souffrant d'une même intoxication alimentaire. Tous avaient absorbé le très appétissant pâté confectionné avec des produits achetés chez un boucher-charcutier de l'endroit, M. Edouard Kalanski, demeurant rue des Trannois, au Coron-Vert de Dorignies.

Quelques cas graves

M. le docteur Berlemont, appelé en hâte auprès des malades, ne savait plus où donner de la tête, mais grâce aux soins immédiats apportés par lui, ces 24 malades — obligés pour la plupart de garder le lit durant une quinzaine de jours — virent bientôt leur état s'améliorer.

Certaines, pourtant, des personnes à la constitution plus faible, des personnes déjà légèrement souffrantes, des diabétiques entre autres, demeurent dans un état plus ou moins alarmant.

On nous a cité le cas, par exemple de M. Jean Mocq, le jeune chef des bigophones, de Mme Legrand, sa belle-mère, d'un des fils du président M. Rockmans, dont le rétablissement a peine à se dessiner. Chez M. Rockmans, dès le 2 mai, les sept personnes composant la famille avaient dû s'aliter. Sur les 24 intoxiqués, 12 demeurent encore et toujours tenus dans leur chambre.

Les malades

Parmi ces malades voici ceux qui durent hâtivement recevoir les soins du docteur : M. Vanesse Henri ; Mme Vanesse Narcisse, MM. Rockmans Victor, Francisco, Paul et Clovis ; Mocq Jean ; Mme Mocq Fernande ; MM. Joly Henri ; André Gaston, Gaston Vandeville, Legrand Louis, Mme Legrand Marie, M. Danglot Constant, Mme Flore Gosse, MM. Rockmans René et Raymond, Paul Quéant, Coulilliez Edmond, Dupuis, Vandeville, Happe Adrien, Piette Charles et Piette Bazilline.

Notre enquête

Parallèlement à l'enquête ouverte par M. Lebeau, commissaire de police à Douai, nous avons voulu par nous-même essayer de découvrir les causes de cette intoxication générale et avons recueilli les témoignages du président des bigophones, M. Rockmans Victor et du boucher-charcutier M. Kalanski Edouard, sujet polonais, établi rue des Trannois depuis plus de trois mois et ancien contremaître dans une fabrique de saucissons de Coutiches.

M. Rockmans nous a expliqué ce que nous venons de relater.

M. Kalanski, qui fait de la charcuterie depuis 16 ans, nous a, à son tour, déclaré que la veille ou l'avant-veille du 1er mai, il avait vendu au président des bigophones : deux corées de veau, un kilo de lard frais et 600 fr. de foie de veau.

Les viandes de M. Kalanski que nous avons vues pendues et étiquetées dans la boucherie passent « toujours » déclare-t-il par l'abattoir et elles sont « toutes » estampillées.

C'est là la déclaration verbale que nous fit hier à midi le boucher en présence même du chef de la Sûreté de Douai, M. Landrieu, qui, à l'instant où nous interrogions le charcutier polonais pénétrait dans la demeure et... en écoutant, examinait les viandes !

Que conclure ?

Le « pot aux roses » est découvert

Nous n'aurions certes pas formulé de conclusion à cette relation d'enquête, si, au cours de l'après-midi d'autres événements n'étaient survenus.

Une plainte ayant été déposée au Parquet, M. Lebeau, commissaire central à Douai, accompagné de MM. Salomé, docteur vétérinaire ; Delahaye, président du syndicat de la boucherie (et conseiller municipal) ; Landrieu, chef de la police de sûreté, s'en furent, au cours de la journée, « rendre visite » au boucher polonais du Coron-Vert, qui, aux explications demandées répondit avec aplomb et une franchise qui, au premier abord, devait... déconcerter les visiteurs.

Mais M. le commissaire Lebeau, M. le vétérinaire Salomé et MM. Delahaye et Landrieu ne se laissèrent pas prendre au piège...

La glacière était là. On l'ouvrit et, dans l'appareil frigorifique, des viandes — du mou et du foie — en putréfaction, dégageaient une odeur...

Sans hésiter les représentants de l'ordre et de la Justice firent brûler sur place ces déchets, et s'est alors que M. Salomé, docteur vétérinaire, confondit le boucher polonais.

Ces viandes avariées n'étaient jamais passées par l'abattoir de Douai. Les foies de veau que Kalanski avait vendus aux bigophones de Dorignies n'étaient jamais passés, eux non plus, au visa légal, à la visite sanitaire. M. Karanski n'avait pas sorti d'abats de l'abattoir de Douai depuis le 23 avril !

Du reste, fit constater M. Salomé, le boucher polonais n'en est pas à sa première malversation, car déjà, plusieurs fois, j'eus à enregistrer des faits du genre.

On sait donc maintenant que les viandes qui ont été fournies à M. Rockmans, président des Bigophones de Dorignies, pour confection de pâtés, étaient avariées.

On saura plus tard, espérons-le, d'où elles provenaient, car l'enquête est loin d'être close et l'instruction judiciaire ne fait que s'ouvrir.

Ce que nous déclare M. Delahaye, Président du Syndicat des bouchers-charcutiers de Douai

Il nous paraît inutile de répéter ici l'état de colère coutumier du président du syndicat de la boucherie de Douai, M. Delahaye, que nous avons rencontré à l'issue de la perquisition faite dans la boucherie polonaise de Dorignies.

Mais ce que nous devons dire c'est que M. Delahaye n'est pas surpris de ce qui est arrivé. Il s'étonne même que de tels accidents ne soient pas plus fréquents.

« On a vu, en effet, déclare-t-il, s'installer dans le pays, dans les corons, trop de gens, trop d'étrangers n'ayant aucune conscience professionnelle, qui profitaient de ce que le contrôle vétérinaire était insuffisant pour vendre n'importe quoi, à n'importe quel prix.

» Espérons qu'après ce nouveau coup dur, qui porte atteinte à l'honorabilité des bouchers-charcutiers de Douai, espérons — dit M. Delahaye — que des mesures soient prises pour mettre fin à ce danger public ». — R. L.

Voir aujourd'hui dans
16 PAGES LE RÉVEIL ILLUSTRÉ 0 franc 35

LE GRAND PRIX DU ROMAN-CINÉMA | UNE QUATRIÈME LISTE DE GAGNANTS
LE BRACELET | CONTE SENTIMENTAL par ARMAURY
L'ORPHELIN | ROMAN - CINÉMA avec JACK HOLT
BAIN DE SOLEIL | PAGE DU TRICOT : Maillot pour garçonnet
LA VIE DU CINÉMA | Un vétéran de l'Ecran : LIONEL BARRYMORE
ETC... ETC...

Très prochainement LE RÉVEIL ILLUSTRÉ *publiera*
A la Recherche de l'Évadé
Magnifique Roman d'Aventures par E. ROMAZIERES

Demandez le « RÉVEIL ILLUSTRÉ » à tous nos Vendeurs et Dépositaires

LE DRAME D'HOUPLINES AUX ASSISES DU NORD

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Aucune trace de lutte ne se distinguait. Sur la table de nuit une enveloppe cachetée, contenait la lettre suivante, à laquelle étaient joints deux dixièmes de billets de la Loterie des Régions Libérées : « Je suis en libération conditionnelle depuis le 13 juillet 1935 ; j'ai été condamné pour recel par le Tribunal de Lille le 1er juillet 1935 à 3 ans de prison, je dois vous dire que je suis innocent et un malheureux ; ma chère femme a été une bonne mère de famille pour moi et mes petits ; mais depuis le mois de juillet que je suis à Houplines, je suis un malheureux trompé et bafoué, et la faute de tout cela pour le fameux Castelain, voilà un coupable qui mérite de la prison, c'est terrible, quel malheur pour mes petits enfants, c'est terrible. »

« Castelain est un bandit, un vrai coupable. Bons baisers à Josette et Claude. Au revoir, mes chers enfants. Eugène Beaurain. »

De ce document, il résultait donc sans incertitude qu'il y avait eu crime et que l'auteur était le mari de la victime.

L'autopsie révéla d'ailleurs sur le cadavre l'existence d'une importante ecchymose du cuir chevelu de 4 cm. 1/2 de longueur s'étendant aux régions supérieures et postérieures de la tête ainsi qu'à la région temporale gauche et tout autour de la partie postérieure de la plaie, des meurtrissures des tissus indiquant un martellement ou un choc produit à plusieurs reprises sur un corps dur. Le médecin a constaté en outre que la partie supérieure de la trachée artère était obstruée par l'appareil de prothèse que la victime devait porter à la mâchoire supérieure et il a conclu que la mort était la conséquence d'une asphyxie par obturation des voies respiratoires.

Le meurtrier est arrêté

Beaurain demeura tout d'abord introuvable, bien qu'un mandat d'arrêt ait été décerné contre lui dès le début de l'information. Ce n'est que le 1er janvier 1936 qu'il fut rencontré sur la place de la Gare à Lille et mis en état d'arrestation.

Interrogé, Beaurain ne fit aucune difficulté pour reconnaître qu'il était l'auteur du meurtre. Il donna du crime la version suivante, que l'absence de tous témoins rend difficilement contrôlable, le vendredi 20 décembre, sa femme l'aurait quitté vers midi et demi, en colère, et lui aurait répondu, lorsqu'il lui avait demandé où elle se rendait, que cela ne le regardait pas.

Elle ne serait rentrée que vers 20 h. 30 et lorsqu'il l'avait questionnée à nouveau, elle lui aurait répliqué qu'elle n'avait pas de comptes à lui rendre. Beaurain aurait suivi sa femme dans la cuisine, lui aurait reproché de l'avoir laissé seul toute l'après-midi ; elle se serait alors armée d'un tisonnier suspendu au fourneau et lui en aurait porté un coup à l'arcade sourcilière gauche, puis l'aurait frappé encore à la main gauche. C'est alors qu'il l'aurait saisie à la gorge ; tous deux se seraient poussés, de telle sorte que la femme serait tombée à la renverse, près de la porte donnant accès à la véranda et que sa tête aurait porté sur la plinthe de la céramique qui à cet endroit forme la partie inférieure du mur.

En voyant le sang couler de la blessure qu'elle se serait ainsi faite et l'entendant crier alors qu'elle gisait sur le sol, il lui aurait enfoncé son mouchoir dans la bouche et l'aurait maintenu pendant une dizaine de minutes jusqu'à ce qu'elle cessât de bouger. Pour l'empêcher de se dégager, il lui aurait même immobilisé les bras et comme la victime tentait de relever la tête, il l'aurait repoussée à plusieurs reprises sur le sol ; voyant enfin sa femme inerte, il l'aurait transportée dans sa chambre au premier étage, lui aurait lavé le visage et l'aurait placée sur son lit.

Puis, ayant lavé le sang dans la cuisine, il serait venu se coucher aux côtés de la morte et aurait voulu se suicider en se taillant en deux endroits l'avant-bras gauche avec un rasoir, c'est le sang échappé avec une grande abondance de ses propres blessures pendant tout le cours de la nuit qui aurait jaillit sur le mur voisin et se serait répandu dans le lit et sur le plancher.

Que faut-il croire ?

Le récit de Beaurain est-il exact ? On est en droit de se le demander bien que les constatations matérielles et médicales ne soient pas en contradiction avec les points essentiels de ce qu'il a été affirmé. Mais il n'y avait pas d'autre témoin du drame que le meurtrier lui-même et on le sait si menteur, si faux et si « roublard » qu'un doute persiste et persistera toujours. Les antécédents de Beaurain sont lourds, son rôle dans l'affaire Vitrant, d'Avesnes, en juillet 1933, d'où il sortit presque vainqueur, prouve suffisamment combien on doit attacher peu de crédit à ses déclarations.

Il se pose, ici encore, en victime. Sa femme, d'après lui, le trompait (jamais personne n'a pu établir que Mme Beaurain se livrait à l'inconduite). Après un court moment d'absence il l'a sommée de s'expliquer. Au lieu de lui répondre, elle l'a frappé et blessé. Lui, le « malheureux », s'est défendu, tout simplement. Elle en est morte, mais il ne l'a pas fait mourir ! C'est un « saint » et on ne l'a jamais compris. C'est lui la victime en somme.

Beaurain se dit une victime !!

Beaurain répond en « pleurnichant » aux questions que lui pose M. le Président Hugot, à propos de ses années de jeunesse, de cette période qui précède et suit son mariage. « Tout le monde lui en voulait » : Son père, sa belle-mère, sa femme, ses maîtresses et tout cela parce qu'il avait... la folie des grandeurs, qu'on disait » !

Que le monde est méchant ! !...

Et, Beaurain se met à pleurer à nouveau parce que M. le Président lui demande quelques renseignements sur l'affaire des 100.000 francs de titres qu'il a cachés chez lui, derrière une glace ou un tableau — sans rien en dire à son épouse.

Le voilà riche : propriétaire d'une villa de 120.000 francs à Capinghem, d'un Café par ailleurs, etc...

Mais la cruche... casse et en 1932... pris dans le filet ; il est condamné à 3 ans de prison par le Tribunal correctionnel de Lille.

On en arrive à son retour de prison. Le ménage ne marche plus. Sa femme ne l'aime plus parce qu'elle en a un autre... Il le dit. Mme Beaurain a l'intention de divorcer... Mais, lui, ne veut pas céder son commerce, puisqu'on y gagne de l'argent, suffisamment pour vivre. Beaurain n'est plus rien chez lui, si ce n'est une victime. Sur le Christ, car l'accusé-victime dit et répète à tout moment qu'il est catholique — il jure n'avoir jamais rien fait de mal. Sa conduite a toujours été exemplaire et jamais il n'a frappé sa femme ! !

Le défilé des témoins

« Vous dites — toujours en jurant sur le Christ, que vous êtes un brave homme et que, par contre, votre femme vous trompait, réplique M. le président Hugot. Vous dites aussi que tout le monde, à Houplines, connaissait les relations de votre femme avec Castelain. Eh bien ! nous allons donc voir maintenant tout ce monde d'Houplines défiler à la barre... »

C'est M. le docteur Delval d'abord qui vient faire part de ses constatations. Pour ce qu'on dit de la conduite de la victime, le témoin ne sait plus rien ou, plus précisément, rien qui puisse compromettre la réputation de sa cliente.

M. le médecin légiste Vieilled